

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021 /2022

Elles auront lieu à l'école d'Ambérieux-en-Dombes (bureau de direction)

Veillez prendre rendez-vous au 04-74-00-85-81

Pour être inscrit, votre enfant doit être né au plus tard
le 31 décembre 2018

Vous devez vous munir des documents suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Un justificatif de domicile
- Un certificat de radiation de l'école d'origine le cas échéant.
- La décision de justice concernant la garde de l'enfant le cas échéant